

Adhères à CMT-France & Abonnez-vous au CMT-Mag !

2018



1

Nouvel adhérent CMT-France ? OUI NON

M. Mme Mlle

Nom : Prénom :

Né(e) le :/...../.....

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail :@.....

Téléphone fixe :/...../...../..... Portable :/...../...../.....

Adhésion au titre de : (ne cocher qu'une seule case)

Malade CMT de type (préciser) :

Autre neuropathie héréditaire sensitivomotrice

Proche

Association

Autre (préciser) :

Membre(s) de la famille atteints par la maladie		Né(e) le
Nom :	Prénom :	
Nom :	Prénom :	
Nom :	Prénom :	
Nom :	Prénom :	

2

Je choisis mon adhésion : (ne cocher qu'une seule case)

Adhésion avec abonnement au CMT-Mag (4 numéros par an)

France & Europe : 25 €
(cotisation 14 € + abonnement CMT-Mag 11€)
(coût réel de la cotisation : 4,76 € après les 66 % de réduction d'impôt)

Autres pays : 30 €
(cotisation 19 € + abonnement CMT-Mag 11€)

Adhésion seule

France & Europe : 14 €
(coût réel de la cotisation : 4,76 € après les 66 % de réduction d'impôt)

Autres pays : 19 €

Je complète mon adhésion par un don à CMT-France :

Don

- 10 € (coût réel : 3,40 € après les 66 % de réduction d'impôt)
- 20 € (coût réel : 6,80 € après les 66 % de réduction d'impôt)
- 30 € (coût réel : 10,20 € après les 66 % de réduction d'impôt)
- Autre :€ (- 66% = le coût réel après réduction d'impôt)

Vous pouvez adhérer en ligne en toute sécurité sur le site helloasso.com + CMT-France dans la barre de recherche

3

Ci-joint un chèque bancaire à l'ordre de CMT-France de :€

(pour l'étranger : uniquement par mandat international)

Date :/...../..... Signature :

À renvoyer à :

**CMT-France
BP 70513
35305 FOUGÈRES CEDEX**

Les renseignements vous concernant ne sont destinés qu'à la gestion du fichier adhérents et ne sont en aucun cas communiqués à des tiers. Par ailleurs, vous ne devez pas inscrire une personne sans l'en avoir préalablement avisée, conformément à la Loi Informatique et Libertés.

La présente adhésion implique le respect des statuts de l'association. Association, loi 1901, déclarée à la Sous-Préfecture de Romorantin (41200) le 15 Mai 1990 sous le n° 1529, transférée à la Préfecture d'Angers (49000), le 23 mars 2002, sous le n° 0491013710 et reconnue d'intérêt général le 29 Avril 2008.